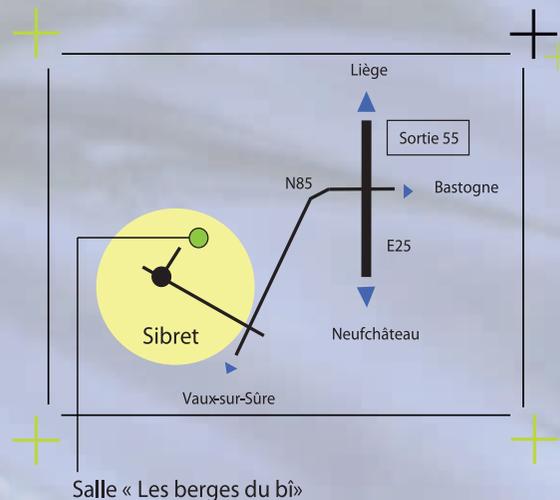




Contrat de Rivière Haute-Sûre  
 Chemin du moulin, 2  
 B-6630 Martelange

### Acces



Adresse :  
 Salle « Les berges du Bi »  
 Rue Sous le Bi, 2 à B-6640 Sibret

En venant par la E25, prendre la sortie 55 « Villeroux - Sibret » et suivre la direction « Sibret ». Dans le village, au carrefour, prendre à droite (direction « Sibret centre ») et descendre jusqu'au rond point. Prendre la première sortie qui mène directement à la salle

**Organisation :**  
 Séminaire organisé dans le cadre du projet Interreg Iva « PACTE Haute-Sûre » cofinancé par l'Union européenne, l'Etat luxembourgeois et la Wallonie.



**Renseignements :**  
 Wallonie - Nicolas Mayon : +32(0)63/45 74 77  
 Luxembourg - Claude Schmitz : +352 89 93 31 221



# 4<sup>e</sup> RENCONTRE ENTRE ACTEURS DE LA RIVIÈRE

Ouvrages, cours d'eau et continuité écologique : quelles solutions ?

**Le 22 octobre 2010**



Une initiative des Contrats de Rivière de la Province de Luxembourg.

Pour une bonne organisation de la manifestation, merci de nous faire parvenir le coupon réponse avant  
**le 11 octobre 2010.**

Madame/Monsieur.....

Organisme : .....

Téléphone : .....

participera à :

- matinée d'information  Langue : Français / Französisch   
visites de terrain\*  Allemand / Deutsch   
\*prévoir bottes et vêtements adaptés à la météo

Coupon réponse à envoyer au Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, Chemin du Moulin 2  
à B-6630 Martelange. Fax: +32 (0)63/67 64 84. E-mail: [nicolas@parcnaturel.be](mailto:nicolas@parcnaturel.be)

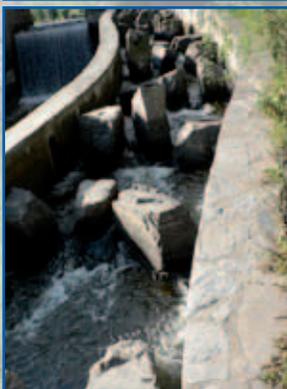
La connectivité des cours d'eau est souvent perturbée par des ouvrages situés directement dans le lit mineur (ponts, buses, seuils...). Ces ouvrages constituent des obstacles à la circulation des poissons en sectorisant artificiellement les cours d'eau.

Pourtant, la Directive Cadre Européenne sur l'Eau fixe un objectif de « bon état » des masses d'eau à l'horizon de 2015. Tous les États membres ont une obligation de résultat. L'atteinte du bon état écologique passera donc par le rétablissement de la continuité écologique des milieux aquatiques. Pour cela, des solutions existent !

Ce séminaire vise d'une part à présenter les dynamiques existantes en termes de continuité écologique des milieux aquatiques, et d'autre part à faire prendre conscience à tous les acteurs de l'importance d'intégrer cette problématique dans les réflexions touchant aux aménagements à réaliser sur un cours d'eau.

## PROGRAMME

- 8h45 Accueil  
Mme Joselyne Kaiser et M. Gilles Kintzelé, présidents du Contrat de Rivière Haute-Sûre
- 9h00 Libre circulation de la faune aquatique : principes biologiques  
Dr. Michael Ovidio, Université de Liège
- 9h30 Contexte européen et démarche mise en œuvre en Wallonie et au Luxembourg  
MM. Patrice Orban, SPW-DCENN ; Max Lauff, AGE et Romain Koster, Bureau d'étude Bunusevac
- 10h20 **PAUSE CAFE**
- 10h50 L'apport d'un Contrat de Rivière sur la thématique : exemple de la Sûre  
Mlle Elise Jourdan, PNPE et M. Nicolas Mayon, CR Haute-Sûre
- 11h20 Un outil original : le tuyau escalier  
Dr. Etienne Dupont
- 11h50 Mot de clôture  
M. Benoît Lutgen, Ministre wallon de la ruralité (sous réserve)
- 12h00 **REPAS DE MIDI** (offert)
- 13h15 départ en car pour les visites de terrain



### Petits aménagements pilotes en ruisseau

Les participants pourront découvrir trois petits aménagements témoins réalisés sur le cours du ruisseau du Chiehet.

#### Tirer profit d'une situation existante

Dans certaines situations, il est possible de profiter de la configuration d'un ouvrage pour concevoir un aménagement.

#### L'échelle à poissons de Pont Misère

Cet aménagement de plus grande ampleur permet aux poissons du lac de barrage d'accéder aux frayères de l'amont du bassin de la Sûre.

- 17h30 Retour à Sibret et fin de la journée